

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE HAUTE SAONE

Commune de LARRET

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRIVE LE

17 OCT. 2007

DRE/SMO

Nombre de conseillers
en exercice : 09
Présents : 08
Votants : 08

L'an deux mille sept , et le quatorze septembre , Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MAIROT Elisabeth, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/09/07

Date d'affichage : 17/09/07

OBJET : concertation autour du tracé de la future A 31.

Présents : Pierre DUPOISOT- Christian BALLAND- Henri CARDANI- Christophe MILLET- Denis GENIN- Hervé DELAMARCHE- Odette BALZ-
Absente : Karine DENARIE

Madame Odette BALZ a été nommée secrétaire.

Le Maire propose, que dans le cadre de la consultation qui se déroule depuis le début du mois de juin 2007, le Conseil Municipal donne son avis sur la liaison A31 Langres-Vesoul.

Les membres du conseil municipal approuvent cette proposition et prennent la délibération suivante :

« Le Conseil Municipal considère que l'aboutissement de ce projet est crucial pour le développement du territoire de la Communauté de Communes des 4 Rivières, et par conséquent de la commune de LARRET, et que sa réalisation est urgente.

Le Conseil considère indispensable l'installation d'un échangeur à Combeaufontaine. Il demande expressément que cet échangeur se situe au sud de l'agglomération de Combeaufontaine. Il convient en effet de prendre en compte les entreprises industrielles qui représentent 550 emplois à Dampierre-Autet-Savoieux, 250 à Champlitte et pour l'ensemble de la CC4R, tous secteurs confondus, industriels et autres : 2700 emplois.

Ce positionnement serait notamment profitable à la logistique de toutes ces entreprises et en particulier) celles de transports (transports Marmier, Odrion et Barbier soit 118 emplois) et permettrait un véritable désenclavement de notre territoire : liaison Combeaufontaine – CC4R- Gray/Besançon/Dole/Dijon/Langres/A31-A36-A6-A39 »

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme,
Le Maire ,

